

## Passerelle entre UNSS et FFGym : Diplôme de juges

Dans le cadre de la convention bipartite, la Fédération Française de Gymnastique (FFGym) et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) mettent en place une passerelle entre les diplômes de juges.

La FFGym propose que le Jeune Officiel juge UNSS certifié niveau national, sur un Championnat de France UNSS, puisse obtenir l'équivalence de diplôme de juge Niveau 1 après avoir rempli les conditions suivantes :

- Avoir 14 ans
- Etre titulaire de la licence FFGym de l'année en cours
- Avoir jugé deux compétitions FFGym

L'UNSS propose que le juge diplômé niveau 1 FFGym puisse obtenir l'équivalence de la certification nationale Jeune Officiel Juge après avoir rempli les conditions suivantes :

- Etre licencié UNSS de l'année en cours
- Avoir jugé 2 compétitions UNSS pour obtenir l'équivalence académique
- Officier sur un championnat de France UNSS  
Sont concernées : la Gymnastique Artistique Féminine, la Gymnastique Artistique Masculine, la Gymnastique Aérobie, la Gymnastique Acrobatique et la Gymnastique Rythmique.

### Procédure pour le Jeune Officiel juge UNSS :

- Démarche du Jeune Officiel juge UNSS auprès du comité régional FFGym, pour l'obtention de l'équivalence du diplôme Juge niveau 1 FFGym
- Accompagnement du Jeune Officiel juge par le Comité Régional pour remplir les conditions pour l'obtention de l'équivalence du juge niveau 1
- Validation du diplôme par le comité régional FFGym après vérification des prérequis (connaissance du contenu du juge niveau 1)
- Avoir jugé deux compétitions FFGym
- Transmission par le comité régional FFGym de la liste des Jeunes Officiels Juges UNSS ayant obtenu le diplôme de juge Niveau 1 :
  - Au service régional UNSS
  - A la Fédération Française de Gymnastique [territoires@ffgym.fr](mailto:territoires@ffgym.fr)
- Transmission par la FFGym à la Direction Nationale de l'UNSS de la liste des Jeunes Officiels diplômés juges niveau 1 FFGym

## Procédure pour le juge FFGym

- Se faire connaître auprès de l'enseignant d'EPS, animateur de l'Association Sportive de l'établissement scolaire
- Présenter son attestation du diplôme de juge Niveau 1 FFGym
- Attester d'un jugement effectif lors de deux compétitions UNSS sur invitation du service départemental ou régional ou départemental ou académique, après vérification des prérequis (connaissance du contenu du jeune juge UNSS)
- Obtenir la validation nationale de Jeune Officiel Juge UNSS avoir jugé lors des Championnats de France UNSS. La validation est possible si le juge accompagne une équipe qualifiée ou s'il fait partie du pool local mis à disposition par l'académie organisatrice du Championnat de France.

## L'UNSS s'engage :

- A inviter 1 représentant FFGym sur les Commissions Mixtes Régionales et Départementales : point 2.4.2 du paragraphe « favoriser les temps d'échanges et de pilotage des projets » (convention bipartite)
- A transmettre l'information sur les passerelles aux Jeunes Officiels juges
- A fournir la liste des Associations Sportives (AS) aux Jeunes Officiels juges certifiés niveau national dans les différentes disciplines.

## La FFGym s'engage :

- A veiller à la représentation FFGym sur les Commissions Mixtes Régionales et Départementales : point 2.4.2 du paragraphe « favoriser les temps d'échanges et de pilotage des projets » (convention bipartite)
- A transmettre l'information sur les passerelles à ses structures déconcentrées
- A faire un bilan, chaque année, en Commission Mixte Nationale UNSS (pour chaque gymnastique) des passerelles actées en territoires
- A faire respecter les conditions de validation de la passerelle précisées dans le point 3.1.1 du paragraphe « Responsabilité et Développement Durable / engagement (convention bipartite).



Olivier Girault

Directeur de l'UNSS



James Blateau

Président de la FFGym